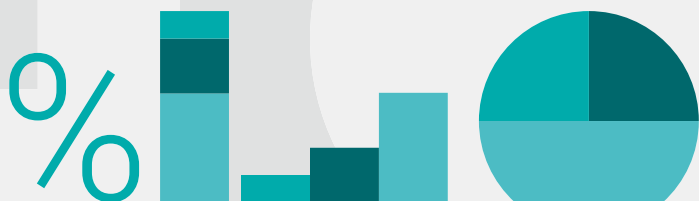


Actualités OFS



07 Agriculture et sylviculture

Neuchâtel, février 2021

La volaille est en vogue

Les volailles de rente en Suisse

L'élevage de volailles est un secteur en plein essor de l'agriculture suisse, dont il représente aujourd'hui 6% de la valeur de production totale. En 2019, l'effectif avicole atteignait 11,9 millions d'animaux en Suisse, dont 11,8 millions de poules, soit un nombre jamais égalé. Cette année-là, les poules pondeuses ont produit plus d'un milliard d'œufs. Les œufs de poule produits en Suisse ont couvert 56% de la consommation indigène. En 2019, la consommation d'œufs s'est montée à 12,5 kg par personne, soit environ 200 œufs. Quant à la consommation de viande de volaille, elle s'est située à 10,7 kg par personne et par an, soit l'équivalent de 90 escalopes de poulet. Le taux d'auto-approvisionnement a atteint 58%. La production de viande de volaille et d'œufs s'étant accrue, les produits suisses ont représenté une plus grande proportion de la consommation.

Plus de volailles, moins d'élevages

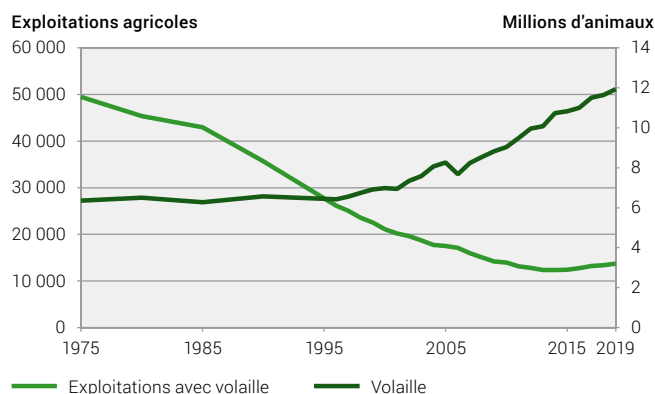
L'élevage de volailles de rente connaît un véritable boom: l'effectif avicole atteint actuellement 11,9 millions d'animaux (G1). C'est le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis que les volailles figurent dans la statistique agricole. Lors du recensement du cheptel en 1918, l'effectif de volailles se situait à 2,9 millions. Il n'a cessé d'augmenter depuis et a notamment enregistré une forte hausse entre 1996 et 2019, puisqu'il a pratiquement doublé au cours de cette période. Si l'effectif a connu un bref recul en 2006 en raison du risque représenté par la grippe aviaire, il a ensuite continué à s'accroître.

La volaille, en particulier les poules, a toujours été présente dans les fermes suisses, les œufs servant avant tout à l'auto-approvisionnement des ménages agricoles. En 1975, près d'une exploitation agricole sur deux élevait de la volaille; en 2019, la proportion était passée à une sur quatre.

Alors que l'effectif de volailles augmentait, le nombre des exploitations agricoles qui en pratiquaient l'élevage a au contraire

Aviculture

G1



Sources: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2021

diminué. De 49 000 en 1975, leur nombre est passé à 21 000 en 2000 et à 14 000 en 2019. Ce recul illustre le changement structurel dans ce secteur de l'agriculture.

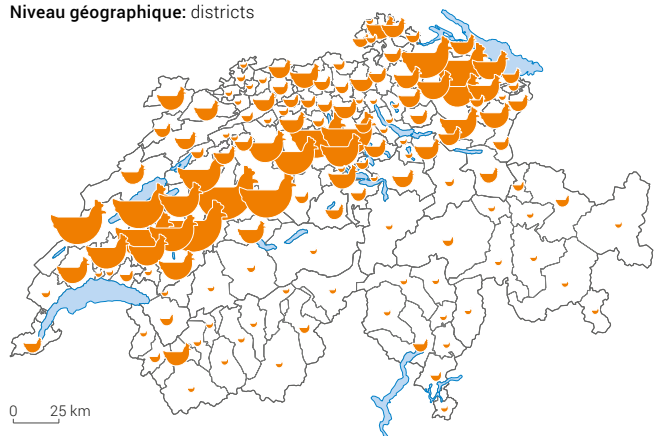
Le nombre d'exploitations avicoles ayant diminué et l'effectif avicole total ayant augmenté, le nombre d'animaux par exploitation s'est en toute logique accru, passant de 128 en 1975 à 870 en 2019. Cette concentration témoigne d'une forte spécialisation de l'aviculture. En 2019, sur toutes les exploitations agricoles détenant des volailles, 78% étaient gérées à titre principal et 22% à titre secondaire.

Sur les 7300 exploitations bio recensées en Suisse, 2400, soit un tiers environ, pratiquaient l'aviculture. Ces dix dernières années, la part des exploitations bio est à la hausse dans l'élevage de volailles. D'à peine 10% en 2000, elle est passée à 18% en 2019, alors que les fermes bio représentent en moyenne 15% de toutes les exploitations agricoles suisses.

Volaille en 2019

G2

Niveau géographique: districts



0 25 km

Nombre¹

626 000



300 000



100 000



50 000



≤ 10 000

CH: 11 925 000

¹ Pour des raisons de lisibilité, la taille des symboles ayant une valeur inférieure à 10 000 a été augmentée.

Source: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2021

Augmentation plus forte des poulets de chair que des poules pondeuses

L'aviculture est concentrée sur le Plateau (G2), les cantons de Fribourg, de Berne et de Vaud recensant les effectifs les plus élevés. Sur les 11,9 millions d'animaux, 8 millions sont élevés en région de plaine et 3 millions en région des collines. On en recense environ 0,8 million en région de montagne.

Avec 11,8 millions d'animaux, les poules représentent la majeure partie de l'effectif avicole (T1). Leur effectif spécifique comprend les coqs et les poules d'élevage destinés à la production d'œufs à couver, les poules qui produisent les œufs de consommation (poules pondeuses) et les poulets de chair. Chaque catégorie inclut également les jeunes animaux et les poussins.

Effectif avicole¹ en 2019

T1

Poules	11 828 900
dont poules pondeuses, poules et coqs d'élevage	3 485 700
dont poulets de chair	7 101 100
Dindes	75 100
Canards	4 500
Oies	2 900
Autruches	700
Autres volailles ²	12 800

¹ Effectif au 1^{er} janvier

² Cailles, pintades, émeus, perdrix, paons, faisans, etc.

Source: OFS – Relevé des structures agricoles

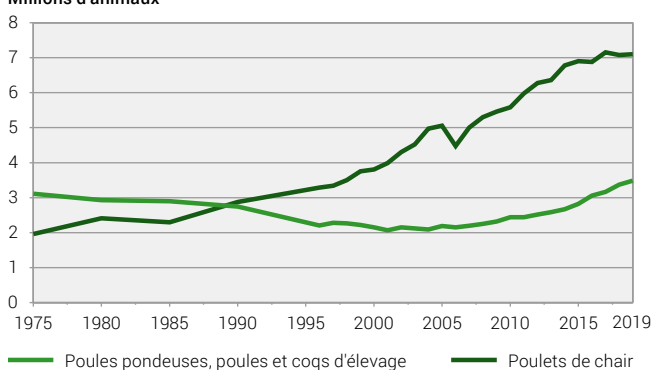
© OFS 2021

Depuis 1975, le nombre d'animaux s'est accru tant dans la catégorie des poules pondeuses et des poules et coqs d'élevage que dans celle des poulets de chair (G3). En 1975, la première de ces catégories comptait encore davantage d'animaux que la catégorie des poulets de chair. La situation a changé à la fin des années 1980, dans la mesure où le nombre des poulets de chair a augmenté davantage que celui des poules pondeuses et des poules et coqs d'élevage. En 2019, les poulets de chair étaient deux fois plus nombreux (7,1 millions) que les poules pondeuses et les poules et coqs d'élevage (3,5 millions). Les animaux de cette dernière catégorie se répartissaient entre 12 200 exploitations (soit en moyenne 280 animaux par exploitation). Quant aux poulets de chair, leur cheptel était plus concentré: 970 exploitations, soit en moyenne 7300 animaux par exploitation.

Poules

G3

Millions d'animaux



— Poules pondeuses, poules et coqs d'élevage

— Poulets de chair

Sources: OFS – Relevé des structures agricoles

© OFS 2021

L'élevage de dindes a atteint son maximum en 1997, avec 184 000 animaux. Il a ensuite reculé, surtout à partir de 2006, car un grand abattoir a cessé, au milieu de 2007, d'abattre des dindes et de transformer leur viande. En 2008, la Suisse ne comptait plus que 54 000 dindes. Depuis, leur nombre est à nouveau en hausse, de sorte qu'en 2019 notre pays comptait 193 exploitations, représentant au total quelque 75 000 dindes.

L'élevage d'autres volailles constitue aussi une activité de niche pour les exploitations agricoles: 673 exploitations élèvent des canards, 671 des oies et 21 des autruches.

L'aliment pour volaille est constitué (en matière sèche) à 63% de blé, de maïs grain et de riz, à 27% d'oléagineux (tourteau de soja) et à 10% d'autres fourrages. En 2000, il provenait à 56% de Suisse. Avec l'augmentation de l'effectif avicole, la part indigène du fourrage a diminué: en 2018, elle ne représentait plus que 29% des aliments destinés à la volaille.

L'essor de l'aviculture se reflète aussi dans la quantité d'azote présent dans les engrais de ferme. En 1990, l'azote rejeté par les volailles représentait 3900 tonnes, soit 2,6% de l'azote contenu dans l'ensemble des engrais de ferme. En 2018, la quantité était passée à 6600 tonnes, représentant 5% de l'azote contenu dans les engrais de ferme.

Volaille de rente

La volaille est élevée au sol ou dans une étable offrant un accès à un jardin d'hiver ou à un pâturage. L'élevage en batterie a été interdit en 1981, avec une phase transitoire de dix ans. Dans les élevages bio, les effectifs sont moindres, la place à disposition plus grande et le fourrage provient de cultures biologiques.

Les poules pondeuses commencent à pondre des œufs à l'âge de cinq mois environ. La majorité d'entre elles pondent pendant près d'une année. Une petite partie des poules produisent durant 1,2 année environ sans mue ou demeurent productives durant 1,5 à 2 années avec mue. Durant son existence, une poule pond en moyenne 320 œufs. En 2019, environ 80% des poules pondeuses pouvaient sortir régulièrement à l'air libre.

Les poulets à l'engrais arrivent dans les élevages en tant que poussins d'un jour. En l'espace de 36 jours environ, ils deviennent des poulets pesant un peu plus de deux kilos (poids vif). Environ 8% des poulets de chair sont des poulets bio ou fermiers à la croissance plus lente, dont le poids avoisine 1,8 kilo au bout de 60 jours environ.

Plus d'un milliard d'œufs

Il y a dix ans (en 2009), 747 millions d'œufs ont été produits en Suisse. Depuis, la production a augmenté tant et si bien qu'elle a dépassé la barre du milliard en 2018. En 2019, les quelque 3 millions de poules pondeuses ont pondu plus de 1,033 milliard d'œufs, dont 95% ont été vendus. Le reste a été utilisé pour la reproduction (œufs à couvrir) ou pour l'auto-approvisionnement des ménages agricoles.

Les œufs sont un ingrédient fréquent dans la production de denrées alimentaires. Liquides ou en poudre, ils entrent dans la préparation de produits de boulangerie, de pâtes, de desserts, de la mayonnaise ou d'autres produits.

Les œufs de poule produits en Suisse ont couvert 56% de la consommation indigène (taux d'auto-approvisionnement en 2019). Une partie de cette production a été assurée grâce à des fourrages importés. Les œufs importés proviennent surtout des Pays-Bas et d'Allemagne.

Au sein de l'Union européenne, ce sont la France (68 millions d'animaux) ainsi que les Pays-Bas et l'Espagne (56 millions d'animaux par pays) qui comptent le plus grand nombre de poules pondeuses (en 2016). Vient ensuite l'Allemagne, avec environ 53 millions de poules pondeuses.

Augmentation de la viande de volaille indigène

En 2019, quelque 100 000 tonnes de viande de volaille ont été produites en Suisse, soit 53% de plus qu'en 2009.

En l'espace de dix ans, la part indigène (taux d'auto-approvisionnement) est passée de 47% (en 2009) à 58% (en 2019). Un peu plus de la moitié de la viande de volaille consommée en Suisse est donc aussi produite en Suisse, en partie à partir de fourrages importés. Les principaux pays de provenance de la viande de volaille sont le Brésil, l'Allemagne, la France et la Hongrie.

Au niveau mondial, ce sont les États-Unis, la Chine et le Brésil qui sont les plus grands producteurs de viande de volaille. En 2018, l'Union européenne en a produit 15,2 millions de tonnes.

Œufs et viande durant la «situation extraordinaire» décrétée par le Conseil fédéral au printemps 2020 dans le contexte du COVID-19

La fermeture des restaurants et des frontières a conduit à une nette hausse de la demande auprès des commerces de détail. Les ménages privés ont par ailleurs modifié leur comportement en matière de consommation.

Pendant la situation extraordinaire, la quantité d'œufs vendus a dépassé de 23% celle enregistrée pendant la même période de l'année précédente (la comparaison porte sur les mois d'avril 2019 et 2020). La vente d'œufs bio a augmenté de 18% par rapport à l'année précédente. Sans les quelques ruptures de stock auxquelles on a assisté, la vente d'œufs eût atteint un volume encore plus élevé.

Quant à la viande (en général), il s'en est vendu 28% de plus en avril 2020 que durant le mois d'avril de l'année précédente. La hausse a atteint 22% pour la viande bio.

Sur cent francs générés par l'agriculture, six proviennent de l'aviculture

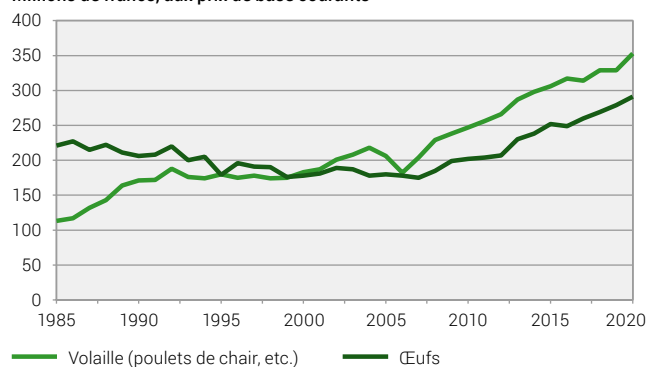
Selon les estimations, la valeur de production totale de l'agriculture a avoisiné 11,4 milliards de francs en 2020. Sur ce montant, 5,7 milliards de francs proviennent de la production animale, dont 291 millions de francs de la production d'œufs et 353 millions de francs de la production de la volaille de chair (G4). La part de l'aviculture dans la valeur de production totale de l'agriculture a atteint 6%. Une part qui reste cependant modeste comparée à celle du lait, qui génère 2,5 milliards de francs et représente 22% de la valeur de production.

Depuis les années 2000, la valeur de production de la volaille de chair a dépassé celle de la production d'œufs.

Valeur de production de l'aviculture

G4

Millions de francs, aux prix de base courants



2020: estimation, 2019: provisoire

Source: OFS – Comptes économiques de l'agriculture

© OFS 2021

Consommation

La viande de volaille et les œufs occupent une place importante dans une alimentation variée et équilibrée. Ils contiennent en effet des protéines et d'autres nutriments précieux, tels que le fer et des vitamines. De plus, la viande de volaille est appréciée pour

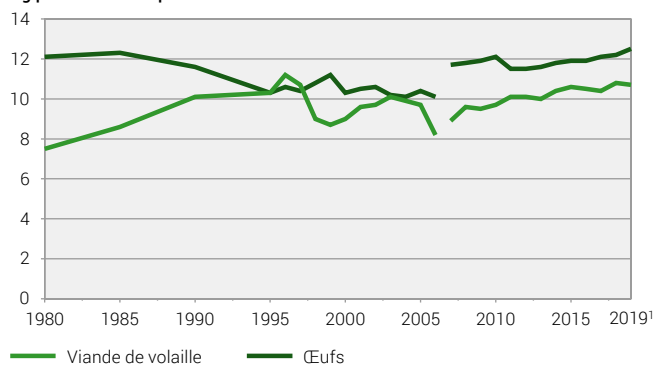
sa faible teneur en graisses. Le sixième rapport sur la nutrition en Suisse (OSAV) recommande de consommer quotidiennement des aliments riches en protéines. Pour un adulte, cela représente par exemple l'équivalent de 100 à 120 g de viande ou de deux à trois œufs par jour.

En 2019, la consommation d'œufs (G5) a atteint 12,5 kg par personne, soit environ 200 œufs (à 60,24 g). La même année, la consommation de viande de volaille s'est située à 10,7 kg par personne, soit l'équivalent de 90 escalopes de poulet de 120 g. Ces quantités correspondent à 22% de la consommation totale de viande. Entre 2009 et 2019, la consommation de viande de volaille a augmenté de 13%. Durant cette période, la demande supplémentaire a en majeure partie été couverte par la production suisse.

Consommation de denrées alimentaires par personne

G5

Kg par habitant et par an



¹ 2019: provisoire
nouvelle méthode de calcul depuis 2007

Source: Agristat – Bilan alimentaire

© OFS 2021

Provenance des données

OFS – Comptes économiques de l'agriculture (CEA); OFS – Relevés des structures agricoles et recensements des entreprises; OFS – Bilan d'azote, selon la méthode de l'OCDE; Agristat, Union suisse des paysans – Bilan alimentaire, bilan fourrager, production végétale et animale; Administration fédérale des douanes – Statistique du commerce extérieur; Aviforum; Eurostat; OFAG – Observation du marché; OSAV – Sixième rapport sur la nutrition en Suisse

Utilisation multiple des données sur les structures agricoles

Les données concernant l'effectif avicole proviennent du relevé coordonné des données sur les exploitations agricoles, réalisé chaque année pour calculer les paiements directs à l'agriculture. Bien qu'il soit surtout utilisé en politique agricole, ce relevé permet également d'établir des statistiques publiques, ainsi que de surveiller et de combattre les épizooties.

Statistique de la production

La production de viande de volaille et d'œufs est calculée par Agristat sur la base des indications fournies par les organisations de la branche.

Volaille de rente – principaux chiffres en 2019

T2

Exploitations avec volailles	14 000
Production d'œufs (œufs à couvrir incl.)	1,033 milliard d'œufs
Performance de vie d'une poule pondeuse	320 œufs
Volailles de chair, poids mort	99 800 tonnes
dont poulets de chair, poids mort	96 500 tonnes
Valeur de production des œufs (2020)	291 millions de francs
Valeur de production de la volaille (2020)	353 millions de francs
Importation de viande de volaille	193 millions de francs
Exportation de viande de volaille	5 millions de francs
Œufs importés (en coquille, sans coquille, frais ou cuits)	79 millions de francs
Œufs exportés (en coquille, sans coquille, frais ou cuits)	1 million de francs
Consommation annuelle d'œufs par personne	200
Consommation annuelle de viande de volaille par personne	10,7 kg
Taux d'auto-approvisionnement ¹ en œufs: production indigène en % de la consommation (en termes d'énergie)	56%
Taux d'auto-approvisionnement ¹ en viande de volaille: production indigène en % de la consommation (en termes d'énergie)	58%

¹ Taux brut d'auto-approvisionnement: part de la production agricole indigène, y compris celle d'aliments produits avec des fourrages importés, dans la consommation alimentaire totale (en termes d'énergie métabolisable).

Sources: OFS – Comptes économiques de l'agriculture, Relevé des structures agricoles; Agristat – Bilan alimentaire, production végétale et animale; AFD – Statistique du commerce extérieur; OFAG – Observation du marché

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	agr@bfs.admin.ch, tél. 058 467 24 39
Rédaction:	Sibylle Meyre, OFS
Contenu:	Sibylle Meyre, OFS; Franz Murbach, OFS; Florian Kohler, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	07 Agriculture et sylviculture
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	section DIAM, ThemaKart
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2076-2100